

Luxembourg, le 18 mai 2017

Concerne : Demande de mise à l'ordre du Jour de la Commission de la Culture la procédure de recherche d'un nouveau directeur / d'une nouvelle directrice du MUDAM

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 20 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Commission de la Culture de mettre à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de ladite commission un point relatif à la procédure de recrutement d'un nouveau directeur / d'une nouvelle directrice du MUDAM et d'y inviter le Ministre de la Culture.

En effet, suite à la démission de son ancien directeur, le Musée d'art moderne Grand-Duc Jean a publié un appel à candidatures pour le poste de directeur de l'établissement. Toute candidature serait – selon l'appel – à adresser à une adresse email appartenant à un cabinet d'audit et de conseil (un des « Big Four »).

Cela pose évidemment de nombreuses questions quant à l'organisation, la mission publique et le (dés)engagement de l'Etat en relation avec les structures décisionnelles de cette institution financée en majeure partie par les deniers publics.

Partant, nous aimerions demander à Monsieur le Ministre de prendre position par rapport à cette problématique et de nous fournir de plus amples informations concernant l'engagement et la responsabilité étatique dans cette institution phare du tissu culturel du Luxembourg.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.



Marc Baum
Député